

SERRES-CASTET

# La résidence du Clos des Barades inaugurée

Les 32 logements sociaux, intégrés dans un écrin de verdure, ne manquent pas de cachet.

Afin de s'intégrer dans un environnement à flanc de coteaux, il avait été retenu de construire huit corps bâtis de quatre logements chacun. L'objectif étant de conserver une harmonie urbaine et paysagère en concordance avec le gabarit des pavillons proches et la présence des espaces boisés.

La volonté architecturale se voulait simple et rassurante et la construction des logements en plusieurs corps de bâti s'apparente à une ferme béarnaise.

## 12 % de logements locatifs

La création de cette résidence de 32 logements avec 12 T2, 14 T3, 6 T4 a été confiée au cabinet d'architecte Camborde, qui a eu la bonne idée de prévoir un belvédère en partie haute, proposant ainsi une



Chaque bâtiment de la résidence du Clos des Barades s'apparente à une ferme béarnaise. © DIDIER PAL

vue panoramique très intéressante.

La conception compacte des bâtiments assure une très bonne inertie thermique, associée à des dispositifs techniques simples et efficaces (chaudière gaz individuelle) et respecte la RT 2012 offrant ainsi un gain énergétique de 10 %.

Cette résidence intègre bien sûr les règles d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Avec cette nouvelle réalisation, la commune affiche, désormais, 12 % de logements locatifs. Rappelons que la loi lui en oblige 20 %.

Serres-Castet reste convaincue de la nécessité d'aider les jeunes dans la précarité. « Pour

cette réalisation, nous avons eu recours au dispositif de l'insertion par l'activité économique. Ce dispositif, encouragé par l'Office64 dans le cadre de ses marchés, permet d'employer des personnes en difficulté d'insertion afin de combattre l'exclusion. Ici, ce sont 3972 heures d'insertion qui ont été réalisées et notamment sur des métiers de peintres, menuisiers, charpentiers, chauffagistes. L'objectif est pleinement rempli et je me réjouis de ce type de partenariat. » confie Claude Olive, le président de l'Office 64.



ZOOM

## Financement de l'opération

- Prix de revient : 3 936 543 €  
- 73 % prêts : 2 926 508 €  
- 17 % subventions 516 276 € :  
État 78 180 €, la Commune  
118 096 € et le Département  
320 000 €.  
- 10 % Office 64 496 759 € sur  
fonds propres.